

Châtel-St-Germain

Bulletin municipal - Janvier 2012

www.chatel-saint-germain.fr





Châteloises, châtelois, chers concitoyens

Une arrière saison très agréable nous a permis de profiter de magnifiques paysages automnaux pendant une période anormalement longue. Puis, malheureusement, peu après la Toussaint, une bise fugace et pénétrante a dévêtu les arbres de leurs parures chatoyantes. D'un coup d'un seul, la forêt s'est endormie dans son costume sombre d'hiver sous un ciel plutôt gris. Nous sommes passés brutalement d'un environnement multicolore et lumineux à la morosité.

Malheureusement, cette morosité saisonnière, donc normale, s'est étendue au secteur économique. Durant ce même temps et pour une durée qui risque de dépasser largement la période hivernale, cette morosité a recouvert de sa lourde chape notre cher vieux continent. La crise grecque et ses nombreux rebondissements se sont propagés à l'Italie et notre monnaie s'est trouvée malmenée. Les termes rigueur et plans de sauvetage sont apparus au florilège des chefs d'état européens. L'ambiance générale actuelle est aux couleurs maussades d'un temps de saison.

Pour notre commune, comme pour toutes celles de Moselle, nous arrivons au terme du Pacte (programme d'aides aux communes et aux territoires Mosellans) 2009-2011. Le nouveau président du Conseil Général a proposé un nouveau Pacte 2012-2014, qui définira la part de subvention attribuée à chaque collectivité pour cette période mais nous ne connaissons pas encore les modalités d'attribution ni la nature des investissements éligibles. Le premier semestre 2012 sera donc le théâtre de travaux déjà programmés comme la rénovation sans transformations du hall d'entrée de la mairie, la salle du conseil et l'ancien logement de fonction qui permettra une extension des locaux (bureaux et stockage d'archives). Le feu tricolore, avec vert récompense, espéré depuis plusieurs mois sera opérationnel en début d'année, la subvention sur amendes de police ayant enfin été accordée.

En cette fin d'été, le fait le plus marquant a été la rénovation de 4 courts de tennis. Suivant le choix du comité du SCL Tennis, le court intérieur s'est offert un revêtement bleu du plus bel effet alors que, à l'extérieur, une moquette alvéolée de couleur brique recouverte de fins matériaux de même teinte rappelle étrangement la terre battue évidemment par son aspect visuel mais aussi par ses conditions de jeu. Les adeptes du béton, s'il en reste, auront toujours le loisir d'occuper les deux courts du fond, plus en aval. La chasse aux subventions ici encore a été ardue mais nos efforts largement récompensés (Département 35 % , Région 35 % , ligue de tennis 4 500 €)

Dans le bois dit de l'hôpital ou de Ste Ruffine, le débardage et le stockage des grumes nécessitaient quelques aménagements. Cet ouvrage a lui aussi bénéficié de subventions non négligeables (Etat: ministère de l'Agriculture et de la Pêche 35 % , Europe : FEADER 35 %)

Ensuite en novembre, nous nous sommes attaqués à une opération certainement moins visible mais absolument indispensable : le remplacement des ordinateurs de la mairie et des logiciels devenus obsolètes. Là aussi, une subvention de 4000 € a été obtenue sur l'enveloppe des sénateurs Todeschini, Printz et Masseret.

Courant décembre, ce sont les cloches de l'église qui se sont offert un bain de jouvence. Le remplacement de l'ensemble du circuit électrique de commande des sonneries ainsi que les matériaux tinteurs et de rénovations mécaniques permettront un meilleur fonctionnement en toute sécurité. Ceci intervient après le remplacement et la mise aux normes du paratonnerre du clocher et de la nef réalisés l'an dernier.

Pendant ce temps, Metz Métropole, à qui nous avons transféré la compétence de la collecte des eaux pluviales, a modifié l'exutoire à hauteur du 15 rue de Verdun.

L'ensemble des eaux pluviales de la commune recueillies en amont du château de Chahury, est collecté dans une chambre souterraine, devant la pizzeria avant de se déverser dans un bras mort du ruisseau plus alimenté depuis la fermeture de l'usine en 1936. A présent ces eaux rejoignent directement le lit majeur du Montvaux en empruntant une galerie réalisée à partir de cadres béton de 150x100 sur environ 40 ml. Le risque d'effondrement ou d'obstruction de l'ancienne galerie plus que centenaire et très vétuste n'entraînera jamais d'inondations tant redoutées dans la partie basse de la rue de Verdun.

Je me permets une petite parenthèse pour les sceptiques. Le mot subvention apparaît de façon très répétitive dans cet édit. Je souhaite rappeler que leur obtention n'est pas automatique. Pour chaque projet, il faut élaborer un dossier crédible et convaincant et ensuite se battre pour le faire aboutir. J'en profite pour rappeler que tout programme démarré avant l'attribution de la subvention perd le bénéfice de cette dernière.

Une fois n'est pas coutume. Cette année, l'automne a été marqué par le vote de deux taxes communales imposées par les services de l'Etat : la taxe d'aménagement (TA) et la taxe finale sur l'électricité. La première (TA) se voudrait plus simple d'application que la taxe locale d'équipement (TLE) à laquelle elle se substituera dès le 1^{er} mars 2012. La TLE a été instaurée dans notre commune lors du conseil municipal du 26 mars 1969 au taux de 3% et se calculait sur la SHON (Surface Hors Œuvre Nette) à partir de 3 m². La TA s'appliquera à toute construction ou extension couverte et close de plus de 1,80 m sous plafond et à partir de 5 m², les piscines et les annexes, les valeurs des bases d'imposition étant définies dans un cadre bien précis. En ces moments difficiles, la municipalité châteloise a été l'une des rares du secteur à voter un taux identique à celui de la TLE moribonde soit 3 %. De nombreuses autres ont profité de l'occasion pour passer au taux maximum autorisé soit 5%. Il est évident que cette taxe ne s'appliquera qu'une seule fois (comme la TLE) suite à un permis de construire ou une autorisation de travaux d'extension

Quant à la taxe finale sur l'électricité, elle est payable par tous les foyers quel que soit le revenu. Les conseils municipaux devaient voter un taux compris entre 0 et 8 %. La ville de Metz a retenu le maximum soit 8 %, celle de Châtel le minimum soit 0%. Pour ceux qui n'auraient pas bien compris, suite à la délibération du conseil municipal du 15 novembre, les châtelois ne payeront pas de taxe communale sur l'électricité.

Toujours au rayon des bonnes nouvelles, nous sommes fiers de féliciter Guillaume et ses collègues du service technique pour la qualité et la diversité du fleurissement des édifices et espaces publics. Grâce à leur action et leur savoir faire, la commune de Châtel est classée première de sa catégorie (2001 à 4000 habitants) par le jury départemental de «Je fleuris la Moselle», le concours étant organisé par le Conseil Général de la Moselle.

Enfin, malgré la crise, à l'approche des fêtes de fin d'année, partout c'est l'effervescence. A la maison chacun s'affaire. C'est l'heure des préparatifs, des décorations. Dehors les illuminations égayent les jours devenus plus courts et nous plongent dans la magie de Noël, fête de la vie, de l'espérance et des rêves. Alors espérons, sans trop rêver malgré tout, que la nouvelle année soit la plus agréable possible, qu'elle permette la réalisation de tous vos vœux, procure du travail à ceux qui en sont privés, éloigne la misère et la maladie et efface le mot solitude pour le remplacer par un autre qui le précède de quelques lignes sur la page du dictionnaire : solidarité.

R. Marchal

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.



délibérations

visite du Sous-préfet

Séance du 05 juillet 2011

Approbation de la révision n° 3 du Plan d'Occupation des Sols
Désignation des délégués communaux au syndicat intercommunal pour le très haut débit (S.I.T.H.D.)
Délégation de signatures
Délégations consenties au maire - points divers.

Séance du 6 septembre 2011

Travaux de réfection des terrains de tennis, autorisation de signature d'un marché
Plan d'occupation des sols : instauration d'un droit de préemption urbain
Autorisation d'ester en justice
Fixation de tarifs communaux
Demande de subvention périscolaire
Rapports annuels sur le prix et la qualité des services
Délégations consenties au maire - points divers

Séance du 04 octobre 2011

Création du Syndicat intercommunal pour le très haut débit (S.I.T.H.D.)
Révision du Plan d'occupation des sols en Plan Local d'Urbanisme : réunion de concertation
Demandes de subvention ACDAP
Convention Metz Habitat Territoire
Rapports annuels sur le prix et la qualité des services
Délégations consenties au maire - points divers.

Séance du 15 novembre 2011

Décision modificative n° 1 au budget
Taxe d'aménagement, fixation du taux
Taxe sur l'électricité, fixation du taux
Assurance risques statutaires
Convention de prévoyance collective : maintien de salaire
Demande de subventions, US CHATEL, USEP, Saint Nicolas
Modification tarif loyer, tarif bois chauffage
Adhésion au PEFC (certification de la gestion durable des forêts)
Désignation des délégués communaux au SITHD pour le très haut débit
Rapports annuels sur le prix et la qualité des services
Délégations consenties au maire - divers.



A peine débarqué sur les bords de la Moselle, le nouveau Sous-préfet de Metz campagne, Monsieur François VALEMBOIS, s'est fixé un objectif : faire connaissance avec les 142 communes de l'arrondissement. Dans ce cadre, il a été reçu en mairie de Châtel par les membres du conseil disponibles le 29 août à 14h30.

Après les présentations d'usage, il s'est montré très attentif à nos problèmes avant de découvrir nos projets et d'enregistrer nos sollicitations en direction des soutiens de l'Etat.

Avant cette visite, votre maire avait eu l'honneur de le rencontrer plusieurs fois (dont deux dans les murs de la caserne Serret) au sujet des restructurations militaires.

Décision modificative au Budget primitif 2011

Comme cela a déjà été annoncé à plusieurs reprises dans les bulletins précédents, le budget supplémentaire n'est pas obligatoire car il permet simplement d'ajuster les dépenses et recettes prévues au budget primitif ou d'inscrire de nouveaux programmes d'investissement. Pour des raisons décrites dans l'édito du maire, il n'y aura pas cette année de nouveaux projets par rapport au budget primitif. Les faibles ajustements peuvent alors faire l'objet d'une simple décision modificative.

Cela se traduit en **section d'investissement** par un équilibre à 5 300 € : subventions, pour les recettes; ajustement des autorisations de programme pour l'outillage et le matériel de bureau en dépenses.

En **section de fonctionnement**, les mouvements s'équilibrent à 34 000 €. Bien que les effectifs scolaires baissent, la fréquentation de la cantine et du périscolaire augmente. L'inscription de 11 000 € supplémentaires en dépenses (achat des repas) est compensée par une recette équivalente (participation des familles). Les autres recettes proviennent de divers services et de remboursements. En dépenses, la facture énergétique et une grosse panne sur le tracteur nous obligent à abonder les lignes budgétaires correspondantes.

Etat civil 2011

Naissances :

LESIEUR Louis, le 01 janvier 2011 à METZ
VANDENBERGHE Yéline, le 24 mars 2011 à METZ
POULET Tiago, le 7 avril 2011 à METZ
BOURHOVEN Lilou, le 23 juin 2011 à METZ
BRAGANTE GEORGES Arthur, le 27 juin 2011 à METZ
KOCH Charles, le 24 juillet 2011 à METZ
DECKER Tifen, le 9 septembre 2011 à METZ
CENNI Elsa, le 16 septembre 2011 à METZ
BRIERE Clémence, le 20 octobre 2011 à METZ
MÜCKLI Tara, le 25 octobre 2011 à METZ
CISSE Elijah, le 10 novembre 2011 à METZ
BENECH Axel, le 30 novembre 2011 à METZ
LAURILLARD Oscar, le 8 décembre 2011 à METZ

Mariages :

CHASTAIN Florian et BIGOT Ann-Laure, le 28 mai 2011
GROSSE Julien et RASSENEUR Florine, le 11 juin 2011
METHIA Aurélien et CHRISTIANO Jennifer, le 18 juin 2011
RICHTER Michaël et BOUSQUEYNAUD Marie-Aline, le 20 août 2011
ROCELLI Nisio et ROLLAND Carole, le 27 août 2011
PETREL-MOUHSSINE Arnaud et MORELL Sabrina, le 22 octobre 2011
VINCENT Pascal et BOUSSER Yolande, le 26 novembre 2011

Décès à Châtel :

M. NEGRO Angélo, le 3 mars 2011
M. HUAUX Roger, le 19 avril 2011
Mme WIRTH épouse GRAYO Lucette, le 21 août 2011

Décès à l'extérieur:

M. RIVIERE Gilbert, le 3 février 2011
Mme PRÊTRE épouse HUAUX Jeanne, le 15 février 2011
M. THILLOT Jean, le 8 mai 2011
M. POMPEY Gilbert, le 26 mai 2011
Mme GLAD veuve RITZENTHALER Jacqueline, le 2 juillet 2011
Mme LINGERI veuve THINUS Jeanne, le 8 novembre 2011

budget

Etat civil

résidence du Lavoir



Isabelle **KAUCIC** Présidente et Claude **BIRNBAUM** Directeur Général de Metz Habitat Territoire ont accueilli Monsieur Robert **MARCHAL** maire de la commune et de nombreuses personnalités, les différents partenaires et les locataires pour l'inauguration de la Résidence « Le Lavoir » - 11 logements neufs - construits 46, rue de Verdun, en plein coeur du village. Implanté dans le périmètre d'intervention de l'Architecte des Bâtiments de France, ce programme a fait l'objet d'un travail très soigné de la part du Cabinet AAG Architectes pour son intégration dans le site. Cette opération abrite des logements de qualité dotés d'un chauffage individuel gaz à condensation ; production d'eau chaude solaire pour les grands logements. Labellisé très haute performance énergétique (**THPE**) qui atteste de la qualité de la construction, ce nouveau programme récemment livré respecte les nouvelles normes de construction environnementale. Il marque la volonté de Metz Habitat Territoire de diversifier la production de logements neufs.

Les loyers sont inférieurs à 6 € le m². Pour les véhicules, sont prévues 11 places de stationnement se ventilant en : 2 garages fermés, 5 places abritées d'un auvent, 4 parkings aériens. Cette construction dont le coût est de 1 595 000 € TTC a été financée avec l'aide de partenariats constructifs tels que : l'Etat, Metz Métropole, Plurial Entreprises, l'EPFL mais aussi avec des fonds propres et deux emprunts contractés auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations. Ces logements viennent agrandir le parc de Metz Habitat Territoire qui s'élève à 10 370 logements familiaux implantés dans 23 communes du Département. Ils marquent aussi la volonté de l'office de collaborer avec les communes désireuses de s'impliquer davantage dans le développement de l'habitat social au sein de l'agglomération messine. « J'espère que notre collaboration continuera avec les communes et nos partenaires pour la construction de nouveaux logements aidés prévus dans les années à venir, » a précisé la Présidente avant de clôturer cette manifestation par un pot convivial et amical.

Une réunion de concertation organisée par la municipalité et en présence de l'AGURAM (agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle) s'est tenue le mercredi 12 octobre 2011 au centre socioculturel. M.Tison, architecte à l'aguram a expliqué la procédure administrative de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

La municipalité a expliqué l'enjeu pour la commune du PLU en corrélation avec le projet d'aménagement de développement durable (PADD). La mixité de population, d'habitat et de génération doit permettre à la commune de stabiliser sa démographie et de pouvoir ainsi pérenniser les investissements communaux et les associations. Un débat fructueux a suivi entre la commission urbanisme et la poignée de personnes présentes.



plan local d'urbanisme

Des travaux de mise en conformité ont été effectués au clocher de **l'église de Châtel**.

- remplacement du circuit électrique et de l'armoire étanche
- remplacement des marteaux tinteurs
- rénovation mécanique des 3 cloches.

Ces travaux pour un montant de 9000 € H.T. ont été effectués courant décembre.



Comme vous l'avez remarqué une nouvelle réglementation a été instaurée dans le village. Toutes les rues communales sont passées en **zone 30**. La vitesse sur la RD 643 reste à 50km/h, exceptée sur les deux tronçons (**entrée et sortie du village**) qui eux restent en **zone 30**. La balise de priorité rue Jeanne d'arc au débouché de la départementale a été remplacée par un stop pour plus de sécurité. Certains trottoirs situés aux endroits dangereux ont été peints en jaune. Sur ces bandes jaunes le stationnement y est interdit. Le policier veillera au respect de cet arrêté.



Le tennis de la Vallée de Montvaux a fait peau neuve. En effet la municipalité a engagé les travaux devenus nécessaires sur les courts du club de tennis de Châtel. Une superbe moquette bleue a pris place dans la bulle et trois courts extérieurs ont été recouverts de briques pilées. Ce produit du futur permettra de ménager les articulations des joueurs. Comme pour la terre battue, ce produit nécessitera pour les joueurs quelques contraintes afin que cette surface reste optimale.

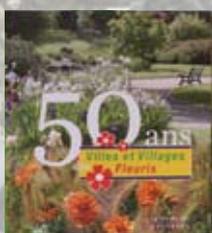
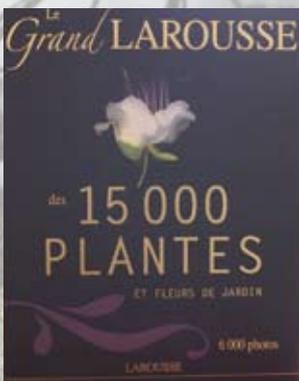


Sous l'égide de la commission cadre de vie, Brigitte Doron avec l'aide de Michel Vahl ont réalisé un joli décor à l'entrée du village pour les fêtes de fin d'année. Espérons qu'en cette période de chasse intense, ce gibier ne sera pas la cible de «**chasseurs peu scrupuleux**».

travaux

FLEURISSEMENT

1er prix
départemental
des villages fleuris



Depuis quelques années, avec la volonté municipale de rendre toujours plus agréable le cadre de vie et avec les compétences de **Guillaume Zech** chargé plus particulièrement des espaces verts avec ses collègues, l'inscription au concours départemental des « **Villages Fleuris** » était au départ un défi pour avoir un regard extérieur sur la qualité du fleurissement de Châtel.

Quelle surprise donc de recevoir **le premier prix départemental et le premier prix de la Commission d'arrondissement** concernant les communes de 2001 à 4000 habitants.

Ces récompenses se sont matérialisées par des chèques de **300 et 100 €** ainsi qu'un magnifique livre de collection sur les fleurs et plantes qui peut-être consulté par tous à la bibliothèque .

La prochaine étape est **l'obtention d'une fleur**. Nous invitons chacun à faire un effort pour fleurir les maisons en 2012 .





«Nous vous avons informé du programme de restauration de chemins forestiers dans la forêt communale dite de Sainte Ruffine. Les travaux viennent d'être réceptionnés et vous pouvez voir ici la situation avant et après travaux. L'accès à cette forêt depuis la route de Vernéville sera grandement facilité.»

forêts

Metz-Métropole

Améliorez votre logement - Rénové votre patrimoine avec le C.A.L.M.

(Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle)

Le PIG habitat dégradé de Metz-Métropole : une chance à saisir pour réhabiliter son logement

Quel est son objectif ?

Il vise à contribuer à la résorption de l'habitat dégradé sur l'agglomération en aidant à la réhabilitation de logements anciens.

Suis-je concerné ?

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur de logements occupés ou vacants, vétustes, inconfortables, indécents ou insalubres et que vous souhaitez les rénover, cette opération vous concerne.

Quels travaux sont subventionnables ?

L'opération concerne, en priorité, les travaux liés à la lutte contre l'indignité, l'insalubrité, l'indécence, l'inconfort et contre la précarité énergétique. Les travaux permettant l'adaptation des logements aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite peuvent également être subventionnés.

A quelles aides puis-je prétendre ?

Pour les propriétaires bailleurs, la subvention peut varier de 30% à 40% de la dépense subventionnable si le logement est conventionné et cela grâce à des aides cumulées de l'Anah et de Metz-Métropole.

Pour les propriétaires occupants, la subvention est soumise à des conditions de ressources et peut représenter 25% à 55% d'un montant de travaux subventionnables plafonné.

Comment puis-je en bénéficier ?

En prenant contact avec le CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) 24, rue du Palais à Metz ou 03 87 75 32 28. Ses techniciens et conseillers en Habitat prendront attache avec vous pour vous assister, gratuitement et sans engagement de votre part, dans vos projets de réhabilitation et dans vos démarches administratives pour l'octroi de subventions. Des permanences délocalisées sont également organisées sur le territoire de Metz-Métropole dans les mairies d'Ars-sur-Moselle, Châtel-Saint-Germain, Marly et Saint-Julien-les-Metz les 2èmes ou 4èmes mardis du mois.

Permanences en mairie à Châtel-Saint-Germain en 2012 :

- mardi 24 janvier - mardi 27 mars - mardi 22 mai - mardi 24 juillet
- mardi 25 septembre - mardi 27 novembre

Dictée d'E.L.A. : 1515 : Marignan ? - Non, Châtel !



Pour la troisième année consécutive, l'école de Châtel-St-Germain a participé à la «Dictée d'E.L.A.» qui est le lancement de l'opération «Mets tes baskets et bats la maladie». E.L.A. est l'association européenne contre les leucodystrophies, des maladies génétiques cérébrales mortelles. Cette année, le 17 octobre, Mme Rasseneur, conseillère municipale, a fait l'honneur de venir lire la dictée, écrite par l'homme de lettres Jean d'Ormesson, aux élèves du CM1-CM2.

Puis, sensibilisés grâce à une vidéo d'E.L.A., les élèves des deux classes de l'école du centre ont démarché les habitants de Châtel et des villages voisins pour récolter des dons en faveur d'E.L.A. Le résultat de leur engagement est la somme totale de 1515 €, intégralement versée à l'association. Un élève sera invité à se rendre à Paris en juin 2012 pour la remise du prix des ambassadeurs d'E.L.A. . Un grand merci aux enfants, à leurs parents et aux généreux donateurs.

Crédit photos : Emilie Thomashausen, correspondante du R.L.



Visite de la centrale hydroélectrique de l'U.E.M. d'Argancy.

Début décembre, les élèves de CM1-CM2 se sont rendus au barrage et à la centrale hydroélectrique d'Argancy, au nord de Metz, sur invitation de l'U.E.M (Usine d'Electricité de Metz). Cette visite entre dans le projet «**Comprendre l'énergie**» : une découverte de l'énergie électrique à travers des expériences en classe et une visite de site.

M. Renauld de l'U.E.M. a accueilli la classe dans cette centrale, construite en 1932 à côté d'un barrage sur la Moselle. Il a expliqué son fonctionnement, grâce à une

présentation sur ordinateur, des expériences pratiques et la visite des installations.

Les élèves ont appris que l'énergie hydraulique est totalement écologique. La production électrique annuelle moyenne de cette centrale est de 16 millions de kilowatts/heure, alors que la consommation annuelle d'une ville comme Châtel est de 8 millions de kw/h. La production d'électricité des 3 centrales hydroélectriques de l'U.E.M. ne suffit donc pas à alimenter la ville de Metz et les 141 communes desservies par l'U.E.M. Une centrale biomasse (dont le combustible est le bois) est en construction à Chambière. **Crédit photos :** Denis Fogelgesang



Activités sportives de l'U.S.E.P.

Les élèves de l'école ont participé à une rencontre d'athlétisme inter-écoles de l'U.S.E.P. et à plusieurs rencontres sportives les mercredis matins, avec **M. Mayer**. Ils se sont brillamment distingués en ramenant trois coupes à l'école.

Crédit photos : Mme Lehmann-Herfort

Saint Nicolas



Le 22 Novembre les élèves de l'école maternelle se sont rendus à Gorze sur les traces de Saint-Nicolas.

Après la traditionnelle distribution de friandises, les ateliers pâtisserie et écriture à la plume se sont enchaînés pour finir par l'écoute de la légende des 3 petits enfants. Quelle belle journée! A l'an prochain grand Saint-Nicolas.

Assemblée Générale du Comité d'Animation de Châtel-Saint-Germain

Le 25 novembre 2011, l'Assemblée Générale du **Comité d'Animation de Châtel-Saint-Germain** s'est tenue sous la présidence de Monsieur Robert **MARCHAL**, maire.

Les associations du village étaient représentées par leur président respectif ou un membre désigné. Une partie du conseil municipal était présente également.

Mme Véronique **RASSENEUR**, secrétaire a présenté les différentes actions menées au cours de l'année écoulée mettant ainsi en évidence la cohésion qui règne entre les associations et le conseil municipal afin d'organiser ou de financer les différentes manifestations qui animent le village : la marche « **la Chateloise** », le **téléthon**, le **Noël des enfants**, le **vide-greniers**.

Cette année, le **vide-greniers** a souffert d'un temps exécrable le matin, mais a tout de même permis d'engranger **un bénéfice de près de 6000 €** qui seront en partie redistribués aux associations chateloises qui s'occupent d'enfants. L'autre partie financera le Noël des enfants des associations et du périscolaire. A l'affiche cette année un spectacle musical « **Coup de plumeau** » proposé par « **La Chose publique** ».

Madame Marie-Anne **SALRIN**, trésorière, a présenté un bilan financier équilibré qui a été accepté à l'unanimité.

Suite à l'Assemblée Générale, un apéritif dinatoire a rassemblé les participants ainsi que les bénévoles qui s'investissent dans l'organisation du vide-greniers.



comité
d'animation



bourse
aux
jouets



Depuis plus de 14 ans la bourse aux jouets est toujours une manifestation attendue par les enfants. Il faut souligner qu'elle ne peut avoir lieu sans l'investissement personnel de membres du conseil municipal qui consacrent du temps à cette manifestation dans la préparation, tout au long de la journée et encore pour le tri des jouets qui sont laissés. Cette année Madame Thouand, maman déléguée de l'école élémentaire s'est jointe à cette équipe pour tout au long de la journée proposer des crêpes, ce qui a permis de verser 74 € à l'école élémentaire. Sur le bénéfice de cette journée 78 € ont été versés à l'école maternelle et 166 € à l'école élémentaire.



A Châtel nous avons une rue de la gare, une place de l'ancienne gare et une ancienne voie ferrée où on voit encore des bornes kilométriques avec des indications comme 337, 336 ou 335. Résumons l'histoire de cette épopée.

histoire de la voie ferrée et de sa gare

La ligne directe Metz-Paris par Châtel

Le XIXème siècle a vu le développement rapide des voies ferrées et des trains. Dès 1850 une ligne était ouverte entre Metz et Nancy et en 1852 on pouvait aller de Metz à Paris via Frouard (et sans changer de train en première classe !), ainsi que de Metz à Sarrebruck. En 1852 on ne met plus que 9h25 pour aller de Metz à Paris. Quel progrès par rapport aux diligences les plus rapides qui mettaient 36 heures !

Cependant les Messins n'étaient pas satisfaits, compte tenu de l'allongement du parcours : on passe de 316 km par la route (en diligence) à 392 km en train par Frouard, et l'augmentation des tarifs est en conséquence. Aussi un tracé direct par Châtel, Verdun et Châlons-sur-Marne est étudié dès 1841. En fait la concession n'est attribuée que 20 ans plus tard (1863) à la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est. Après l'annexion de notre secteur par l'Allemagne est créée à Strasbourg une direction impériale des chemins de fer d'Alsace-Lorraine (« Kaiserliche Generaldirektion der Eisenbahnen in Elsaß-Lothringen »), qui termine les travaux et **la mise en service de la ligne intervient le 1^{er} avril 1873**. La longueur finale de ce tracé était finalement de 351 km, évidemment nettement plus que par la route. Les bornes kilométriques subsistantes dans la vallée de Montvaux indiquent la distance jusqu'à Paris.

Les virages et les cotes ont empêché les trains de rouler vite sur cette ligne. Le temps des trains les plus rapides était encore de 6 h18 en 1929, alors que dès 1901 le temps par Frouard était déjà inférieur à 6 heures et ceci malgré les contrôles douaniers à la frontière à Novéant. A noter qu'il n'y a pas eu de problème de sens de circulation sur cette voie puisqu'elle était à sens unique jusqu'à Verdun*. A partir de 1919 les trains d'Alsace-Lorraine redevenus français (et les casquettes des cheminots !) portent le sigle AL (Alsace-Lorraine) au lieu de EL (Elsaß-Lothringen). A partir du 31 août 1937 l'exploitation des réseaux des grandes compagnies est confiée à une société d'économie mixte : la Société Nationale des Chemins de Fer Français. L'année 1931 voit l'ouverture d'une ligne nouvelle passant par Novéant, la vallée du Rupt de Mad et se greffant sur la ligne Paris-Strasbourg à Lérouville. Les vitesses des trains sur cette ligne sont progressivement relevées et les temps de parcours de Paris à Metz sont descendus à 4 h 20 dès 1934. Dès lors c'en était fini avec la liaison de Metz à Paris par Châtel et cette ligne n'a plus qu'un intérêt très local. **La SNCF a abandonné son exploitation au mois d'août 1973**, donc après un siècle d'exploitation. Le 26 septembre 1989 le Conseil municipal de Châtel a décidé de racheter à la SNCF l'emprise de cette voie entre les limites des bans de Lessy et d'Amanvillers, soit une longueur d'environ 3,9 km, couvrant une superficie de 9,91 ha. L'achat est intervenu le 15 mai 1990 pour un montant de 99 757 F. La voie a été aménagée pour la promenade (la « promenade de Montvaux »), dans un premier temps entre le village et la halte de Montvaux (enlèvement des traverses, broyage du ballast, sécurisation des ponts, installation de bancs-tables) et dans un deuxième temps -en concertation avec Lessy- jusqu'à la rue de Metz à Lessy.

*Sur les lignes à 2 voies se pose le problème du sens de circulation des trains. **Sur les premières lignes de l'Est de la France** (Mulhouse-Thann et Strasbourg-Bâle ouvertes entre 1834 et 1844) « les trains sont dirigés vers leur destination par la voie de droite » **en application du code des voies publiques de Napoléon 1^{er}**. Sur les autres lignes en France ce sont les administrateurs et ingénieurs anglais des compagnies ferroviaires qui ont imposé leur code de la route ! Aux limites des deux sens de circulation on construit des « sauts-de-mouton ».





Fontaine, place de l'ancienne gare

La gare de Châtel

La gare de Châtel n'a été construite qu'en 1894, c'est-à-dire 20 ans après l'ouverture de la ligne. Par délibération du 6 juin 1891 le Conseil municipal a voté à l'unanimité **la participation financière de la commune pour cette construction**, y compris à l'achat du terrain pour un montant total de 4000 Marks. N'ayant pas les fonds disponibles, le Conseil a décidé de faire un emprunt, à rembourser en 5 ans, remboursements à financer par des coupes de bois dans le « Quart en réserve ». En 1894 la commune a vendu une source de la vallée de Montvaux (tout en préservant l'alimentation de fontaines et de bornes d'incendie) au syndicat des eaux de Montigny-Sablon et décidé de procéder avec ces recettes au remboursement anticipé de l'emprunt pour la gare. La gare des voyageurs était constituée d'un tout petit bâtiment, de moins de 10 mètres de long, auquel étaient accolés des escaliers de part et d'autre conduisant aux quais. La place de la gare était finalement très étroite, puisqu'elle ne débordait presque pas de l'emprise de ces escaliers. Mais les quais et aménagements divers le long de la voie ferrée se développaient sur **une longueur d'environ 250 mètres**, entre le pont au-dessus de la route de Lessy et l'extrémité aval du plateau sportif actuel. Ainsi se succédaient le **quai pour les voyageurs**, une **gare de marchandises**, puis **une gare militaire**.

Des trains de voyageurs supplémentaires circulaient les après-midis des dimanches et jours de fête du 1^{er} mai à fin octobre entre Metz et Amanvillers, avec arrêt à la halte de Montvaux. La « gare de marchandises » comportait une voie de 60 conduisant à l'usine, une grue pour le transbordement des marchandises et une conduite en plomb allant jusqu'à un réservoir derrière l'usine pour acheminer l'acide amené par wagon-citerne pour le décapage des métaux avant galvanisation. La « gare militaire » était équipée de deux grues pour le transbordement de canons. Les fondations en béton d'une de ces grues sont encore visibles derrière le plateau sportif. Des installations militaires analogues existaient derrière la caserne Serret, dans la vallée de Montvaux pour l'acheminement de canons aux batteries et le long de la « route de guerre » près de la halte de Montvaux. Après le déclassement de cette voie ferrée la commune a décidé de racheter la gare, avec la place attenante et le terrain de l'actuel plateau sportif, soit une superficie de 31 ares au total. L'acte a été signé le 29 décembre 1982 pour un montant de 94 850 F. Le bâtiment de la gare a fait l'objet de longues réflexions (16 ans !) en vue de son aménagement, en tant que gîte d'étape ou de halte sur la promenade de Montvaux. Ces études n'ont pas abouti et suite à des occupations sauvages répétées le Conseil municipal a décidé dans sa séance du 9 novembre 1998 de démolir le bâtiment et d'aménager la place. Un des escaliers a été conservé et en raison de l'étroitesse de la place, la commune a acquis le terrain qui va jusqu'au « sentier de la gare ». Ceci a permis de réaliser le parking que tout le monde connaît maintenant, avec la fontaine en face de l'escalier conservé.



Locomotive à vapeur type T3 utilisée par la compagnie Alsace-Lorraine



théâtre

chorale

théâtre

Ce 24 septembre 2011 le Comité d'Animation recevait la Troupe amateur les Gais Lurons de Courcelles-Chaussy dans une représentation de la pièce « **C'EST MALIN** » de Janin Fulbert.



Le public du Centre Socioculturel Châtelois a eu le plaisir de suivre les événements cocasses et fantasques qui se déroulaient dans les décors d'un presbytère entre le curé, sa gouvernante, sa jeune nièce et un mystérieux visiteur...

Un bon moment de théâtre !



Les chorales messines « **TRIMAZO** » et « **TROIS PETITES NOTES** » ont accepté l'invitation de la Commission Animation de la Municipalité de Châtel à venir donner un concert le 14 octobre 2011. Quarante-vingts voix environ ont alors fait résonner la salle du Centre Socioculturel. Dans un premier temps

les deux chorales ont chacune interprété une dizaine de morceaux variés de leur répertoire pour ensuite se réunir sur le plateau et chanter ensemble deux chants dont « Marie Madeleine » repris en chœur par un public conquis. Les choristes ont été récompensés par les chaleureux applaudissements des spectateurs.

L'action se déroule dans un pavillon de vacances appartenant à Yolande de Bourbon Busset, une aristocrate maniérée et à Hubert Boursicot, son mari, PDG d'un grand groupe industriel. Ce dernier vit une grosse déprime qui l'empêche de présider une importante assemblée d'actionnaires. Son entourage tente alors d'appliquer les conseils d'un psychiatre afin de le rétablir, en vain. En désespoir de cause, une opération top secrète est mise sur pied en vue de le remplacer par un sosie... Un sosie très particulier qui donne du fil à retordre aux différents protagonistes et principalement à Yolande. Mais cette opération réussira-t-elle? Rien n'est moins sûr. Pleine de rebondissements, de bons mots, de situations burlesques et servis par des personnages hauts en couleurs, Les Z'Allumés se mettent en quatre pour vous faire passer une soirée agréable propre à oublier les soucis du moment.



LES Z'ALLUMES de Rodemack
Synopsis Burn Out
au centre socioculturel le
17 mars 2012

La **Municipalité** de Châtel-Saint-Germain a organisé une nouvelle fois avec le concours du **Club Vosgien**, section de Metz, la traditionnelle marche entre amis et en famille « **LA CHÂTELOISE** » le dimanche 04 septembre 2011.

248 marcheurs ont participé à cette journée destinée à découvrir les **7 parcours balisés** et mis en valeur par la Commune, circuits variables **de 6 à 10 km**, aux jolis noms de « Promenade des Orchidées, du Renard, du Chevreuil, du Faisan... » proposés au choix pour être cheminés au rythme de chacun. Saucisses grillées accompagnées de salades et des traditionnelles pommes de terre cuites au four ainsi que des gâteaux étaient proposés sur place au retour de la marche dès 11H30.



la châteloise

Atelier Mémoire



Après la réunion d'information du **6 Octobre dernier**, deux groupes se sont formés pour bénéficier du **PAC EUREKA**, programme divertissant proposé par la **Mutualité Sociale Agricole** en partenariat avec le **Clic Amapa** pour cultiver sa mémoire. C'est dans la convivialité et la bonne humeur que se réunissent les 13 participants à chaque séance, le groupe de Châtel au centre socioculturel chaque jeudi alors que l'autre groupe se réunit le lundi à Lessy.

13 Janvier	Concert proposé par l'EMAL « Balade autour du Monde »
16 Janvier	collecte de sang
20 Janvier	Concert gratuit de l'harmonie municipale de Metz
28 Janvier	« BOUM » Ados (12-17 ans) sur inscription 20h-24h - tarif 4 €
04 Février	Concert de La Boite Vocale invitée par l'APS
12 Février	Repas du conseil de Fabrique
04 Mars	Thé dansant organisé par l'UNC
10 Mars	Repas des Aînés de la Commune offert par la Municipalité
17 Mars	« Burn Out » pièce de théâtre présentée par les Z'Allumés de Rodemack
23 Mars	Soirée Ados
31 Mars	Repas dansant organisé par l'APS

20 Avril	Concours de belote de Châtel Détente
21 Avril	Repas dansant organisé par l'US Châtel
29 Avril	Bourse aux plantes
01 Mai	Rallye de l'APS
12/13 Mai	Exposition Peinture et autres organisée par la Municipalité et l'Atelier Châtelois
16 Mai	Comédie musicale « Le Roi Lion » proposée par l'EMAL
17 Mai	Journée festive au Tennis de la Vallée de Montvaux
21 Mai	collecte de sang
28 Mai	Vide Greniers
02 Juin	Fête de l'école et Kermesse
30 Juin	Fête d'été organisée par l'APS

agendas 2012



„Lire en Fête... partout en Moselle !“

Depuis cinq ans maintenant, le Conseil Général célèbre le livre et la littérature, du 1er au 31 octobre, à l'occasion de „Lire en Fête... partout en Moselle !“

Objectifs de l'opération : Promouvoir le livre et la lecture sous toutes ses formes afin de toucher les publics qui fréquentent déjà les bibliothèques, mais aussi, aller à la rencontre de ceux qui ne sont pas familiers de ces lieux.



Octobre

Autour de Prévert - Lecture à voix haute



Décembre

Le temps des histoires „Légende de Saint Nicolas et contes de Noël“

IME, la Roseraie

Cette année encore, la bibliothèque prolongera son partenariat avec l'IME la Roseraie, et accueillera des enfants de 6 à 11 ans qui viendront écouter des histoires 1 fois par mois le lundi après-midi.



Novembre

Tap'Histoire
«l'ogre, le loup,
la petite fille et la
gâteau»



Du 1er au 30 octobre 2011

s'est tenue une exposition de photographies - Les animaux d'ici - photographies de Claude FRITZ, Daniel PERNET, Anna Maria BERARDI

Octobre

Tapis de lecture
„Comptines“ - Contes
& comptines sur les
animaux d'ici „



bibliothèque



Octobre

le temps des
histoires, les
animaux d'ici.

**Dates à retenir
en 2012**

**Mercredi 25
Janvier 2012**

Le temps des
histoires
Contes de princes et
de princesses

**Mercredi 22 Février
2012**

Tap'Histoire - Les 3
boucs

Mercredi 14 Mars 2012

Temps des Histoires
Contes du jardin

Mercredi 18 Avril 2012

Tap'Histoire - Roulé le loup

Mercredi 23 Mai 2012

Temps des Histoires
Contes de la mer

Mercredi 13 Juin 2012

Balade contée

***Ces animations s'adressent
aux enfants inscrits ou non
à la bibliothèque et sont
gratuites.***

Fermeture pour inventaire,

**du lundi 9 janvier 2012 au samedi 21
janvier 2012 (semaines 2 et 3)**

Réouverture

Mardi 24 janvier 2012 (semaine 4)

Renseignements :

Bibliothèque Municipale

13, rue Jeanne d'Arc

57160 Châtel-Saint-Germain

Tél. : 03 87 60 34 87

Mail : biblio@chatel-saint-germain.fr

Téléthon 2 et 3 décembre 2011 25ème anniversaire national



Vendredi après-midi, les joueurs de cartes de **Châtel Détente et du Club de l'Amitié** se sont retrouvés pour participer au 25ème téléthon au cours d'un après-midi convivial qui s'est terminé autour de **la traditionnelle tartiflette**.

Un temps clément a permis à environ **200 marcheurs** de s'élancer en direction de **Lessy** pour la marche de nuit au départ du centre socioculturel de Châtel. Pendant ce temps, des « **petites mains** » s'affairaient dans la grande salle et la cuisine afin que tout soit prêt à leur retour, pour leur servir, à eux aussi, cette tartiflette bien méritée. **228 repas** ont été servis cette année. Comme toujours, les gâteaux dégustés à cette occasion ont été confectionnés par **des pâtisseries(ères) bénévoles**.



Samedi, de 12 heures à 18 heures, **la bulle du tennis de la vallée de Montvaux** était en effervescence puisque, là aussi, on tenait à fêter ce 25ème anniversaire. Après-midi sympathique au cours duquel les amateurs de tennis ont pu se mesurer à un entraîneur ; d'autres ont préféré déguster un vin chaud ou un morceau de gâteau, une façon agréable de manifester sa solidarité. Merci et bravo à tous les bénévoles (**APS, US, SCL tennis, Châtel Détente et Foyer de l'Amitié**), merci également aux participants et donateurs qui ont permis de récolter cette année à Châtel toutes manifestations confondues environs **4000 € (3000 € en 2010)**.

Commémoration du 11 novembre

Une nombreuse assistance a participé à la commémoration de l'armistice au monument aux Morts de Châtel. Après les traditionnelles allocutions, vingt sept élèves de quatre classes accompagnés à la trompette par M. Fogelgesang ont brillamment participé en chantant la Marseillaise. L'assemblée s'est ensuite dirigée vers Lessy pour se recueillir au monument aux Morts de la commune voisine.



La **municipalité** a signé une convention avec le club de **Sainte-Marie /Metz** pour une activité basket le samedi matin à la salle de sports de 10 h 30 à 12h. Une dizaine d'enfants de 6 à 12 ans viennent découvrir avec **Jonathan Jean**, étudiant en UFR staps les joies de ce sport. Des places **sont encore disponibles**, il suffit de se présenter à la salle de sports muni d'une paire de baskets.

Renseignements :
tél. 06 43 18 29 98

Armistice

basket





L'US JOUE LES PREMIERS RÔLES

La première partie de saison s'avère tout à fait convaincante pour l'ensemble des équipes du club. Ainsi, en championnat, les **Seniors A** occupent actuellement la tête du classement dans leur groupe de **1^{re} Division de District** (en ayant toutefois disputé deux rencontres de plus que leur principal rival). Ils ont en outre effectué une belle carrière en **Coupe de France**, ne s'inclinant qu'au 5^e tour, face à la prestigieuse équipe d'**Amnéville** qui opère en CFA, soit 6 niveaux au-dessus d'eux, après une résistance remarquable et devant un public record. Belle performance également en **Coupe de Lorraine**, injustement éliminés en 32^e de finale aux tirs au but, face à **Koenigsmacker**, pensionnaire de PH, soit 2 échelons supérieurs par rapport aux locaux.

Les **Seniors B** n'ont pas été en reste, puisqu'ils sont dauphins de leur groupe de **3^e Division** à l'issue des matchs aller et toujours qualifiés en **Coupe des Equipes Réserves**.

Chez les jeunes, les **U17** se situent en milieu de tableau, tandis que les **U15**, reconvertis en foot à 7, ainsi que les **U13 Excellence**, sont leaders invaincus de leurs championnats respectifs. La 2^e équipe **U13 Promotion**, expérimentale, après des débuts difficiles, est en net progrès. Les **U11**, de même que les tout jeunes **Débutants**, ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à leur critérium d'automne.





Le Maire et certains membres du conseil municipal se sont rendus au domicile de Monsieur **Henri Piquard** le 30 Juillet puis chez Madame **Fousse** le 30 Novembre pour fêter leurs 90 ans.
Par contre c'est pour fêter leurs 60 ans de mariage qu'ils se sont rendus au domicile de Madame et Monsieur **Duringer**, le 12 Septembre et Madame et Monsieur **Jean Stoecklin**, le 9 Novembre.



Assemblée Générale de Châtel-Détente

Une soixantaine de membres de Châtel-Détente s'étaient réunis au centre socioculturel pour l'assemblée générale de l'association le samedi 5 novembre.
Après les présentations et le mot d'accueil traditionnels, le rapport détaillé des comptes ainsi que le compte rendu de la saison écoulée furent brièvement évoqués : rencontres liées au calendrier ou aux activités du club : **fête des rois, vin chaud, concours de belote, soupe aux pois, sorties, marches et jeux, repas-grillade** de fin de saison.
Concernant les marches du jeudi, ce sont **40 petits circuits** qui ont été parcourus avec une moyenne de 15 marcheurs. Les jeux du vendredi (**belote, tarot, scrabble**) réunissent également une quinzaine de joueurs assidus.
L'ambiance amicale et participative contribua à faire apprécier par chacun la réussite de la journée.

Le samedi 3 septembre, 20 doublettes ont disputé, sous un soleil radieux et dans une ambiance festive, le traditionnel challenge de pétanque de la Municipalité organisé par l'US Châtel.

Cette 22^e édition a été remportée par l'équipe **Nicolas Gatto – Vincent Bendka** qui s'est imposée en finale face à **Nicolas et Romain Wilmen**. La suite du classement s'établit comme suit : **3^e Raymond Remoiville – Pierre Mendez, 4^e Jean Stoecklin – Michel Stemler, 5^e Salvatore Infantino – Maxime Nirrengarten, 6^e Dominique Laheurte – Jean Riconneau, 7^e Henri et Lucien Reisdorfer, 8^e Anne et Julien Soubieux.**

En début de soirée, la remise du trophée et des prix par **M. Leclerre**, adjoint, ainsi que le vin d'honneur, ont clôturé dans la bonne humeur ce sympathique moment de détente.



pétanque

école de
musique

accueil de
loisirs

L'école de musique vous attend du lundi au samedi pour vous offrir un enseignement musical. **Chant, cuivre, guitare électrique ou classique, piano mais aussi violon éveil musical pour les petits et atelier de chant moderne.**

Nous vous attendons le **13 janvier à 20H30** au centre socioculturel de Châtel-Saint-Germain dans le cadre d'un spectacle autour de la musique du monde. Nous vous présenterons des répertoires variés dont un extrait des **Celtics woman**, un extrait du **Roi Lion**, du répertoire japonais, grec, du jazz, pop et bien d'autres encore!

alors rendez-vous le **vendredi 13 janvier à 20H30.**

Renseignements et inscriptions toute l'année auprès de :

www.emal-musique.fr

tél : **03 54 62 28 88** ou **06 31 74 16 08**

ACCUEIL DE LOISIRS Vacances 2012 Du 13 au 17 février 2012 CENTRE SOCIOCULTUREL

Réservé aux enfants de **6 à 12 ans**

Animations sur le thème :

« **Les Arts du Cirques** »

Animé par le Groupe **CIRK'EOLE**

Activités proposées durant la semaine :

Initiation aux arts du Cirques, activités manuelles sur le thème, contes à la bibliothèque, activités sportives, randonnées, préparation d'un spectacle...

Accueil du centre :

avec repas et goûter compris : à partir de 50 €* du **lundi au vendredi de 8h30 – 17h00**

sans repas : à partir de 25 €* du **lundi au vendredi de 8h30 - 12h et de 13h45 – 17h**

*Selon quotient familial

Possibilité d'accueil de 7 h 30 à 18 h forfait :

1,50 € le matin et 1,50 € le soir

Inscriptions en mairie avant le 27 janvier 2012

(Dossier d'inscription disponible en Mairie)

Dates à retenir :

Avril

du 16 au 20 avril :

« **Les enquêtes policières** » avec pour activités : élaboration et étude d'une scène de crime, atelier manuel : création de badge du FBI, relevés d'empreintes digitales, élaboration de portraits robots...

Été

3 semaines

du 9 au 27 Juillet
(programme à définir)



L'an passé, ce sont 133 familles qui ont adhéré à l'APS, soit 102 enfants et 146 adultes. Dix activités régulières socio-éducatives et sportives ont été proposées. Elles ont accueilli environ 200 participants inscrits pour environ 27 h d'animation par semaine nécessitant la présence de 20 animateurs dont 8 rémunérés.

De plus, pour l'animation du village, nous avons organisé 2 **repas dansants**, proposé un **rallye promenade**, les **feux de St Jean**, un **feu d'artifice**, subventionné par la **municipalité**, la **fête d'Été**. L'amicale a participé au **Téléthon**, au **Vide Grenier** et au **Noël des enfants** organisés avec le Comité d'animation. Certes ces animations nécessitent des finances saines, La trésorerie a été contrôlée par des apureurs aux comptes qui ont constaté sa bonne tenue. Il faut noter que la municipalité nous apporte son soutien ainsi que des entreprises et commerces locaux.

Pour 2011/2012, les diverses activités ont reprises et les participants ont répondu présent. Nous en profitons pour rappeler les horaires

Aéromodélisme : le samedi de 14 h 00 à 16 h 30

Danse : centre socioculturel. Prédados et Ados le lundi de 18h30 à 19h30 - Adultes de 19h30 à 20h30

Mercredis Débutants de 10h00 à 11h00 - Moyens de 11h00 à 12h00

Gymnastique : à la salle de sports. Le Mardi de 8h30 à 9h30. Jeudi de 19h30 à 20h30

Peinture en liberté le mardi de 14h à 16h30.

Peinture sur soie : le vendredi de 14h 00 à 17h30

«Perles» : les jeudis tous les 15 jours de 14h00 à 16h00

Poterie : l'atelier «adultes» le lundi de 13h30 16h 30

l'atelier «enfants» les mardis de 18h00 à 19h30

Céramique-raku : en alternance jeudi ou vendredi de 14h00 à 18h00.

Mercredis - Loisirs : accueil 13h45 activités de 14h00 à 16h00



Une centaine d'enfants des associations de Châtel et du périscolaire se sont retrouvés au centre socioculturel pour un après-midi récréatif. Après un spectacle musical proposé par la «Chose publique», un goûter et un sachet de friandises ont été offerts aux enfants.

La 32^e assemblée générale du club de tennis de Châtel s'est tenue le 18 novembre 2011 sous la présidence de **Jean-Marc DEVIN**. Une assistance fournie a participé à l'AG en présence de M. le maire et d'adjoints municipaux.

Elle a permis de faire le point sur l'ensemble des activités de la saison 2011 marquée notamment par une augmentation des adhérents, une assise financière satisfaisante et un bilan sportif correct.

Avec **127 personnes** à fin septembre 2011 dont **53 jeunes**, les objectifs du club pour la saison passée sont remplis. Les membres du comité continuent cependant d'œuvrer pour faire connaître davantage le club que ce soit aux jeunes et aux adultes. A cet égard, plusieurs actions ont été menées d'une part vers les jeunes avec l'organisation de championnats, une sortie à l'**Open de Moselle** et l'implication d'adultes dans la vie du club, la création d'une seconde équipe féminine d'autre part.

Les différentes manifestations organisées ont connu un vif succès. Ainsi, les championnats ont regroupé **16 équipes** dont 9 au niveau régional et des entraînements pour plus de **500 heures** ont pu être assurés. **Le tournoi de printemps du club** avec 198 participants a été une réussite. **L'école de tennis** connaît un succès grandissant et réjouit beaucoup les jeunes grâce à un enseignement de qualité. La journée porte ouverte qui s'est déroulée le 02 juin 2011 sous un temps ensoleillé a réuni plus de **200 personnes**. Cette occasion a été aussi un moment privilégié pour fêter le **30^e anniversaire du club** avec la présence d'anciens dirigeants du club, de Monsieur le Maire et de nombreux membres du conseil municipal et du Président de la Ligue Lorraine de Tennis. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis d'organiser cette journée et aux partenaires actifs dont le soutien s'est avéré essentiel. Enfin, le club a participé à plusieurs manifestations du comité d'animation de la commune dont **le vide grenier et le téléthon**.

Pour la nouvelle saison qui débute, le club peut proposer à ses adhérents et aux équipes qui viendront disputer des matchs à Châtel **de nouvelles surfaces de jeu** déjà très appréciées pour leur qualité et leur souplesse.

A l'extérieur, ces surfaces sont considérées comme la terre battue du XXI^e siècle. La moquette intérieure procure un vrai plaisir de jeu y compris aux joueurs les plus confirmés.

La conservation de la qualité de jeu de ces nouveaux courts nécessite certes quelques contraintes supplémentaires de la part des joueuses et joueurs. Elles sont très vite compensées par une qualité de jeu accrue et une économie non négligeable de nos muscles et articulations. Enfin, le respect des consignes est important afin de respecter les efforts significatifs consentis par la commune dont les investissements au profit du club s'élèvent à environ 120.000 euros.

Pour 2012, le comité poursuit ses efforts pour permettre aux loisirs et aux compétiteurs de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions avec plus de temps disponible le soir pour le court intérieur et une augmentation du nombre d'équipes en championnats et coupes.

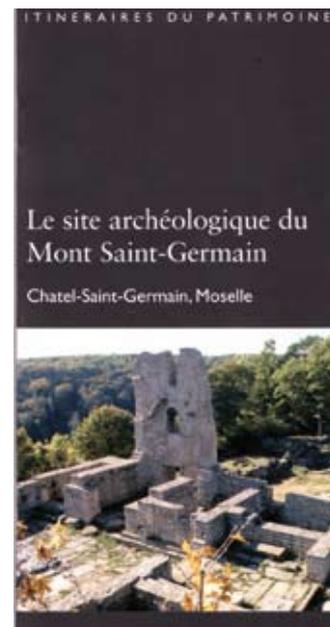
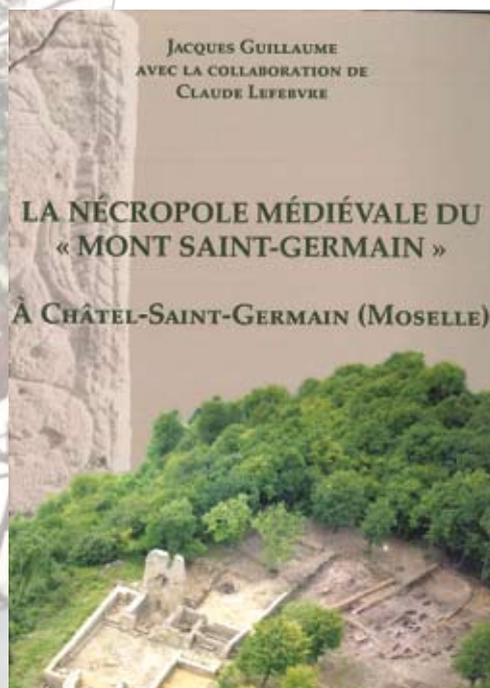
Le comité donne rendez-vous pour plusieurs manifestations aux adhérents et aux habitants de Châtel pour la saison 2012 :

- **Tournoi interne** de décembre 2011 à février 2012 ;
- **Tournoi de printemps** du club du 16 mars au 15 avril 2012 ;
- **Inauguration des nouvelles surfaces** le 15 avril 2012 ;
- **Journée porte ouverte** le 17 mai 2012 ;
- **Tournoi jeunes toutes catégories** du 05 juillet au 12 juillet 2012.

tennis



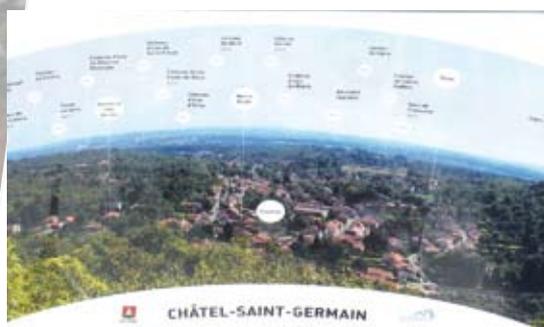
L'archéologie au Mont-Saint-Germain



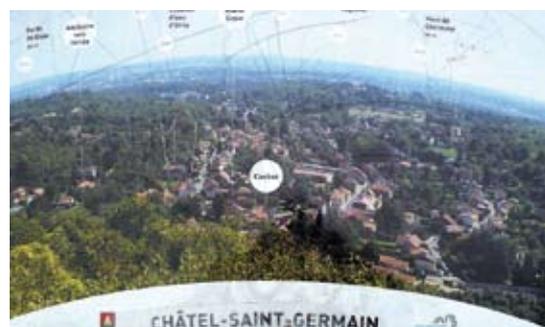
C'est un gros ouvrage de 526 pages que le **Cercle Archéologique et Historiques de Châtel** a fait apparaître aux Presses Universitaires de Nancy (PUN), clôturant ainsi les fouilles de la nécropole médiévale. Cette publication scientifique a été rédigée par **J. Guillaume** (ingénieur d'étude CNRS à l'université de Nancy 2, spécialiste d'archéologie médiévale) en collaboration avec **C.Lefebvre** (docteur en archéologie, ancien membre du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, directeur des fouilles du Mont-Saint-Germain). Après avoir évoqué le cadre naturel et culturel, l'ouvrage fait une analyse très poussée des types de sépulture, des positions des corps et des pratiques funéraires. Tous les objets sont replacés dans leur contexte chronologique. En annexe figurent les études confiées à des laboratoires spécialisés, en particulier les analyses paléobiologiques et anthropologiques. La municipalité est honorée par la parution de ce travail de grande qualité. Cette publication, offerte par les auteurs à la bibliothèque municipale, peut être également acquise auprès des PUN. Rappelons que le cercle archéologique a déjà fait paraître en 2003 une plaquette dans la collection «**Itinéraires du patrimoine**» (en vente à la Mairie) et a élaboré les textes et les documents des panneaux mis en place sur le site archéologique par Metz Métropole, en 2010, à la demande de la Municipalité.

J. Guillaume, C. Lefebvre, La nécropole médiévale du Mont-Saint-Germain (VIe-XVe siècle), à Châtel-Saint-Germain (Moselle), PUN, 2010, 526 p. (40 €).

Table d'orientation au Mont-Saint-Germain *sans commentaires !*



Après la pose...



... quelques semaines plus tard !